

Politique générale de Formation Continue

Mise à jour : 29/05/2024

Faire *bouger* les lignes...

01. La formation continue en Haute Ecole

L'évolution rapide des besoins de la société nécessite la spécialisation, voire la réorientation, d'un certain nombre de professionnels. La formation tout au long de la vie est porteuse de sens pour le développement professionnel de chaque travailleur et pour le développement économique de notre région.

La formation tout au long de la vie est assurée par des organisations très diverses, dont certains organes publics (tels le Forem et la Promotion sociale), les secteurs professionnels, les organismes privés et les universités. Les Hautes Ecoles ont également à faire valoir certaines expertises, dans les secteurs propres à leurs domaines. Elles ont une connaissance approfondie des publics concernés et de leur parcours, permettant d'assurer une continuité entre la formation initiale et la formation en cours de carrière. Par ailleurs, le caractère professionnalisant de leur enseignement initial suscite de nombreux partenariats avec le terrain, et une maîtrise des caractéristiques et besoins de celui-ci.

02. Contexte légal

Les études de formation continue constituent une mission essentielle des établissements d'enseignement supérieur.

Comme leur nom l'indique, elles sont à destination des diplômés de l'enseignement supérieur ou de porteurs de titres similaires de professionnels. Les dispositifs de formation continue sont conçus pour un public d'adultes en activités, issus des secteurs proches des formations initiales proposées au sein de HELMo. Ils poursuivent des objectifs spécifiques en regard des besoins en formation du monde professionnel. Leur organisation, leur contenu et la charge de travail varient d'une formation à l'autre.

On entend par études de formation continue (art. 15, 34° du décret du 07.11.2013), *un ensemble structuré d'activités d'apprentissage organisé par un établissement d'enseignement supérieur, mais ne conduisant ni à un titre, ni à un grade académique (...).*

Conformément aux art. 15 et 74 du décret du 07.11.2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études des établissements d'enseignement supérieur, les études de formation continue poursuivent un ou plusieurs des buts suivants :

- 1° réactualiser les connaissances de diplômés, notamment en fonction du profil professionnel particulier des étudiants;
- 2° perfectionner ou spécialiser leurs savoirs et compétences dans l'une ou l'autre discipline particulière, dans le même domaine d'études que leur diplôme initial ou dans un domaine différent. A cette catégorie appartiennent notamment les formations de réinsertion ou de réorientation professionnelle ;
- 3° compléter et parfaire leur formation, en lien direct avec leur activité professionnelle actuelle ou future, dans une perspective de continuité de leur parcours professionnel ;
- 4° étendre et enrichir leur formation personnelle, en tant que citoyen actif et critique.

Pour ces études de formation continue, la valorisation de crédits professionnelle et personnelle est par essence d'application et s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie.

L'ARES, sur avis des Pôles académiques, assure la cohérence de l'offre de ces études et de leurs conditions d'accès en évitant toute concurrence. La réussite de ces études n'est pas sanctionnée par un grade académique. Elles peuvent permettre la délivrance de certificats et l'octroi de crédits aux étudiants correspondant aux enseignements suivis avec succès, si elles portent sur au moins 10 crédits et respectent les mêmes critères d'organisation, d'accès, de contenu et de qualité que les études menant à des grades académiques. (..)

03. Objectifs de la formation continue à HELMo

03.1 RÉPONDRE À DES **BESOINS** IDENTIFIÉS SUR LES **TERRAINS PROFESSIONNELS**

- Demandes spontanées d'institutions ou d'entreprises
- Analyse de besoins réalisées par nos soins auprès d'un secteur
- Tendances identifiées dans la littérature / la presse / la législation

La formation professionnalisante proposée en Haute Ecole prend appui sur des liens étroits avec le monde professionnel par le biais des stages, des TFE, des liens et collaborations avec les fédérations professionnelles soutenus et alimentés par l'entrée de jeunes diplômés sur le marché du travail. Ces liens permettent d'être en veille à l'égard des besoins du monde professionnel, garantissant la qualité des formations proposées. L'équipe de Formation Continue HELMo reste garante de l'élaboration des programmes de formations qui mettent en lien des personnes ressources et des professionnels de terrain au service du développement de la région.

03.2 COMPLÉTER LA FORMATION **INITIALE**

Par sa souplesse, l'organisation des formations continues permet de mobiliser rapidement des experts sur des matières en émergence ou des nouveaux besoins des secteurs professionnels. Un nouveau marché, une nouvelle réglementation, une nouvelle technologie, un changement de paradigme... les formations continues sont l'occasion d'aborder ces thèmes avant qu'ils n'intègrent la formation initiale. Elles peuvent aussi approfondir ou mettre à jour des thématiques abordées dans le cadre des cursus.

03.3 VALORISER DES **EXPERTISES** ISSUES DE LA FORMATION INITIALE OU DE LA RECHERCHE

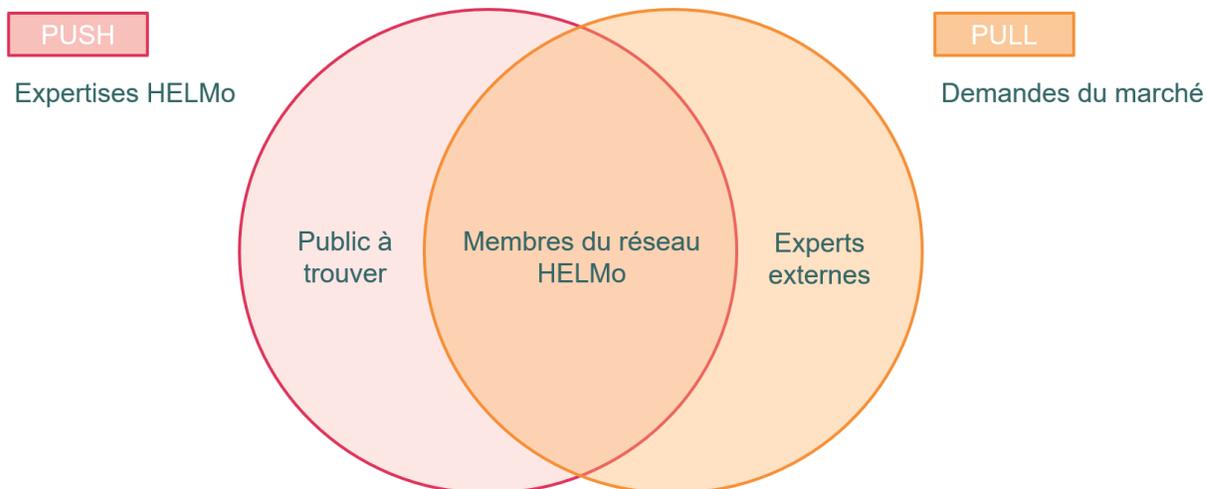
Certaines de nos formations s'appuient sur une expertise développée dans le cadre de HELMo : soit parce que le formateur est un enseignant d'un de nos départements, soit parce que la thématique et les contenus développés sont le fruit d'un projet de recherche mené au sein de HELMo. Il s'agit dans ce cas d'une valorisation de l'expertise interne et de la mise à disposition de savoirs, outils et méthodes développés au sein de la Haute école. Dans ce cadre, nos formations peuvent également être un espace d'innovation, pour des thématiques et des méthodes pédagogiques qui ne bénéficient pas encore d'une reconnaissance du « grand public ».

Faire bouger les lignes...

03.4 RÉPONDRE À DES DEMANDES DE **COLLABORATION** AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans certaines formations, des partenariats formels avec d'autres institutions (Universités, Hautes Ecoles, Promotion Sociale, Associations professionnelles...) sont réalisés pour enrichir les contenus proposés. Ces formations peuvent contribuer aux décloisonnements des équipes. Faciliter l'accès, et la valorisation...

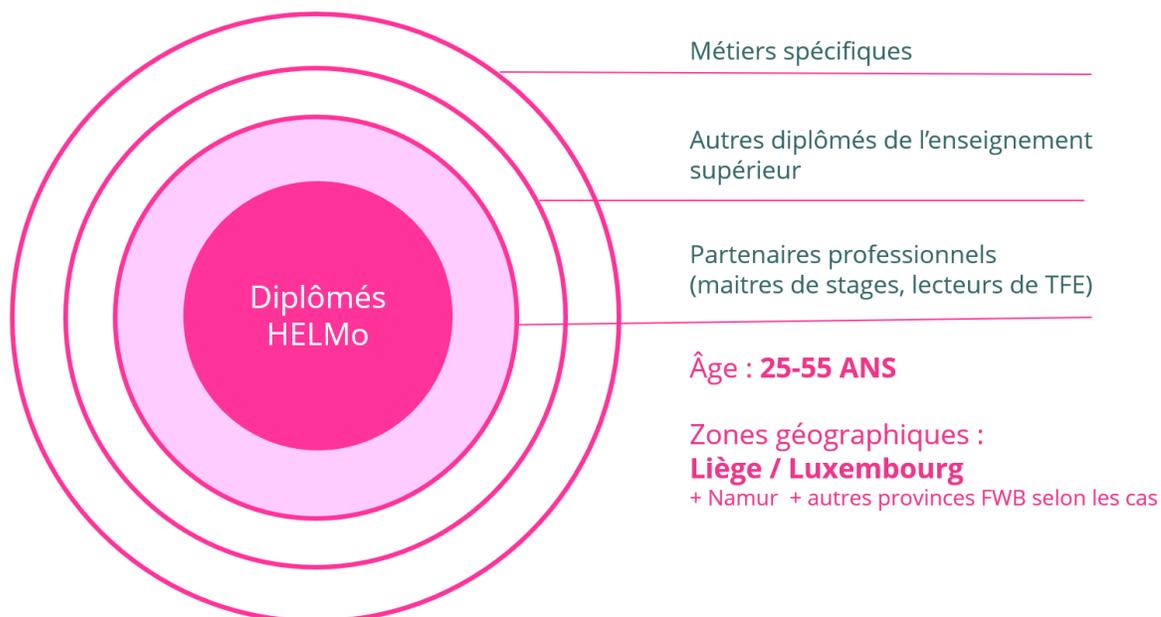
04. **Origine des thématiques**



Faire *bouger* les lignes...

05. Publics visés

Les formations continues s'adressent aux diplômés de l'enseignement supérieur ou de porteurs de titres similaires de professionnels. Il s'agit donc d'un public d'adultes en activité.



Faire *bouger* les lignes...

L'offre de formation continue de HELMo se base sur les **secteurs professionnels proches de la formation initiale** dans laquelle se trouve l'expertise de la Haute Ecole. Cette offre s'adresse donc principalement aux secteurs suivants :

Enseignement

- Enseignant
- Instituteur
- Éducateur
- Directeur

Santé

- Infirmier
- Sage-femme
- Psychomotricien
- Technologue de laboratoire
- Aide-soignant
- ...

Aide, éducation & soins

- Intervenant social
- Assistant social
- animateur
- Éducateur

Economique

- Assistant de direction
- Comptable
- Manager
- Commercial
- Organisateur d'événements

Juridique

- Assureur
- Juriste
- Médiateur

Technologie

- Ingénieur
- Technico-commercial
- Automaticien, roboticiens, techniciens
- Informaticiens

Mode

- Modéliste styliste
-

Faire *bouger* les lignes...

06. Bénéfices pour les participants

En suivant nos formations, les participants pourront :

- Réactiver / actualiser leurs connaissances, savoir-être et savoir-faire.
- S'approprier de nouvelles méthodes, des outils concrets et adaptés à la complexité de leur réalité professionnelle.
- Prendre du recul et partager des questionnements actuels liés à leur réalité professionnelle.
- Rencontrer des professionnels d'autres secteurs, échanger et tisser des liens.

La Formation continue, alliée à une pratique professionnelle, permet ainsi de développer des compétences nouvelles.

Certaines formations permettent aussi aux participants d'obtenir un titre ou qualification particulière.

Faire *bouger* les lignes...

07. Types d'offre

07.1 FORMATIONS PLANIFIEES (INTER)

Chaque année, HELMo organise elle-même une soixantaine de formations dans les différents secteurs. Le catalogue ainsi constitué est publié dans le courant du mois de juin et mis à jours tout au long de l'année.

L'offre de formations continues à HELMo jouit d'une grande diversité tant sur ses thématiques que sur ses formats et modalités horaires (journée, soirée, samedi). C'est ainsi que l'on retrouve des :

- Formations thématiques d'un ou plusieurs jours
- Des parcours de formation longs (certificats, qualifications professionnelles...)
- Des recyclages liés à une profession (ex : comptabilité, assurances, médiateur ...)
- Des formations en ligne
- ...

07.2 A LA DEMANDE (INTRA)

La plupart des formations programmées peuvent être également organisées à la demande. HELMo dispose aussi d'un stock de formations « prêtes à l'emploi », dont le programme est conçu et les formateurs connus mais qui ne sont pas ou plus programmées.

Si une entreprise / institution souhaite programmer ces formations, il suffit de rassembler un nombre suffisant de participants et de contacter nos services.

07.3 SUR MESURE (APPELS D'OFFRE)

Forte de ses expertises disciplinaires et de sa capacité d'innovation, HELMo est en mesure de concevoir de nouveaux programmes adaptés à des contextes ou des demandes précises.